

Dijon le 27 avril 2026

Monsieur le Président du Conseil Département de la Côte d'Or,

Nous souhaitons profiter de votre venue au Centre Hospitalier La Chartreuse pour vous alerter sur la situation de la psychiatrie publique sur notre territoire, marqué par des enjeux spécifiques de ruralité.

Les équipes sont aujourd'hui confrontées à une **augmentation très importante des besoins en santé mentale**. Nous accueillons des patients de plus en plus nombreux, souvent dans des situations sociales très dégradées : précarité, isolement, rupture de suivi, ou encore situations relevant de la protection de l'enfance.

Dans le même temps, **les moyens humains ne suivent pas**. Nous avons des difficultés de recrutement, des équipes sous tension et des professionnels qui s'épuisent. Cela entraîne des fermetures de lits ponctuelles, des conditions de travail dégradées et parfois des difficultés à assurer une prise en charge dans des conditions dignes.

Un autre problème majeur est **le manque de solutions en amont et en aval de l'hospitalisation**. Beaucoup de patients pourraient sortir de l'hôpital, mais restent hospitalisés faute de places dans des structures médico-sociales adaptées au handicap psychique ou faute d'accompagnement social suffisant. Les délais de prises en charge en CMP ne cessent de s'allonger. Cela contribue directement à la saturation des services.

Or ces situations ont aussi des **conséquences directes pour les politiques sociales du Département** : protection de l'enfance, accompagnement du handicap, insertion ou prise en charge de personnes très précaires.

C'est pourquoi nous souhaitons vous interpeller aujourd'hui sur deux points :

- la nécessité de **développer davantage de solutions médico-sociales pour les personnes souffrant de troubles psychiques,**
- et le besoin que les élus locaux, dont le Conseil Départemental, **portent plus fortement la question de la psychiatrie publique auprès de l'État et de l'ARS.**

La santé mentale est aujourd'hui un enjeu majeur pour la population. Les équipes du Centre Hospitalier La Chartreuse continueront à assurer leurs missions, mais **elles ne pourront pas le faire durablement sans moyens et sans réponses territoriales adaptées.**

Dans ce contexte, nous souhaitons savoir quelles actions concrètes et quel soutien le Conseil Départemental pourra apporter, à son niveau, pour accompagner notre établissement et contribuer à ces enjeux sur le territoire de Côte d'Or.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces éléments et restons à votre disposition pour poursuivre cet échange.